Acte ajournant le jugé de la pétition de Lefourche

Le dit bill a été lu une première fois et ordonné.

La Chambre s'est disposée de nos règlements et le bill a été lu une seconde fois et adopté tous ses amendements présentés par M. Bénéfice.

Sur motion, il a été résolu que le dit bill serait présent au sénat et le mise dépêche fois à la prochaine séance.

M. Boulbour a demandé avis qu'il présenterait sous peu un amendement qui mis sous-dans-mes règlements de la Chambre.

M. Hiqua, conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté le bill intitulé :

Acte ayant pour améliorer la condition des ouvriers manufacturiers, charpentiers, etc., de la ville de Nouvelle-Orléans.

Le dit bill a été lu une première fois et renvoyé à demain.

M. Saffy, conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté le bill intitulé :

Acte à l'avantage des personnes qui intentent des procès.

Le dit bill a été lu une première fois et renvoyé à demain pour une seconde lecture.

M. Taylor a présenté un bill intitulé : Acte pour abolir le bureau de l'Annotateur des Hypothèques dans la paroisse des Natchitoches.

Le dit bill a été lu en première lecture et renvoyé à demain pour une seconde lecture.

Par un message du Sénat, porté par M. Davis, son secrétaire, la Chambre a été informée du concours du Sénat, au programme de la célébration du 8 janvier et à la résolution ayant le joint de la réunion des deux Chambres à cette fin de compter les voix données en faveur de la Convention.

Par le même message, la Chambre a été informée du concours du Sénat aux amendemens présentés par la Chambre au bill du Sénat : Recommandant à nos sénateurs et représentans au Congrès d'obtenir un prompt règlement des conversations Espagnoles et espagnoles qui le est pas encore été reconnues par le gouvernement.

Une résolution donnant des instructions à nos sénateurs et représentans au Congrès relativement aux recettes qui sont enlevés et conduits de force au Texas.

Ordre du jour.

Un acte relatif aux qualifications des membres du jury de pétition dans les paroisses Madison et Caroll et pour d'autres objets.

Les différentes sections de dit bill ayant été adoptées, il a été résolu qu'il serait mis au net et renvoyé à demain pour subir sa 3me lecture.

Le greffier a fait lecture du bill intitulé :

Acte modifiant les termes de la cour pour le 2me District Judiciaire de la paroisse de Carroll.

Sur motion ledit bill a été adopté. Il a été résolu qu'il serait mis au net et renvoyé à demain pour subir sa troisième lecture.

La seconde lecture a été faite du bill relatif aux prisonniers travaillant sur la grande digue qui conduit du débarquère de Dowall au Bayou Grosse Tête.

Sur motion, ledit bill a été adopté et le greffier a été requis d'en demander le concours du Sénat.

Sur motion la Chambre a suspendu sa séance pour quelques instants.

La Chambre s'étant de nouveau réunie

Sur motion de M. Winchester deux membres additionnels ont été nommés du comité de finance.

L'orateur a nommé MM. Musson et Hunt membres du dit comité.

Par un message du Sénat, porté par M. Davis son secrétaire, la Chambre a été informée du concours du Sénat aux résolutions suivantes :

Une résolution invitant nos sénateurs et représentans au Congrès à obtenir un prompt règlement des conversations Espagnoles et Françaises non confirmées par le gouvernement.

Une résolution informant nos sénateurs et représentans relativement aux archives enlevées et conduits de force au Texas.

Sur motion, la Chambre s'est ajournée à lundi, à 11 heures, A. M.

LUNDI 8 janvier 1844.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion, un congé de quelques jours a été accordé à M. Forlom.

Ce jour étant l'anniversaire de la bataille d'Orléans, la Chambre pour se joindre à la promenade et célébration du jour, s'ajourne à mardi, 10 heures A. M.

Huile de tannera pour conserver le cuir et le teindre à l'épreuve de l'eau—Atta ceux qui veulent avoir les pieds secs.—Se vend seulement au No 27, rue des Magnolias.

Liniment de Hoy, et Baume de Chine, de Lane, gagnant guérissent les hémorrhoïdes en l'argent revendu—Se vend seulement au No. 81, rue des Magnolias.

Extrait de salsepareille de Comstock, garant rapid. vendu seulement au No. 81, rue des Magnolias. Prix 1 dollar 50 l'une par bouteille ou $11 la douzaine. Se vend aussi seulement au No 81, rue des Magnolias.

L'Arabisator chinoise, pour faire pousser les cheveux et teindre la tête toujours propre, vendu seulement au N. 81, rue des Magnolias.

☞ Nous sommes invités à appeler l'attention du public sur une grande vente de groceries, vins fins et liqueurs, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, par J. A. Beard & Richardson, à l'Auction Mart, rue du Camp. Une grande partie de ces vins marque à l'attention des connaisseurs, vendu au gré des marchandises de la ville et de la campagne—Conditions, comptant.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Warner, Hathaway, New York, Barque Taylor, Clark, New York, Barque Fanny, Bourdon, Apalachicola, Toster, Smith, Apalachicola, Stanton & co. Peck & Hyde. Rogers & co. Dixter & co.

Bateau de remorque Southerner, Wilson, des Passes.
Phenix, Annable, des Passes.

Navire Antarctic, Porter, de Newport, R. I.
Navire Shannon, Thompson, de New York.
Navire Albatross, Baker, de New York.
Navire Intrepide, Hayes, de Boston.
Brick Echo, Dyer, de Kingston, Ja.
Goel. Mary Ingraine, Sullens, de Springfield
Goel. Mary Brown, Smith, de Boston.
Goel. Rebecca Ann, Meyer, de Springfield.
Goel. Elizabeth, Demotte, de la Mobile.
Goel. Mary, Fisely, de Charleston.
Goel. Boston, Perkins, d'Apalachicola.
Steamer Missouri Mail, Lallemon, Thibodeauville.
" Crescent, Hurst, Mobile.
" Arkansas, Pennywit, Little Rock.
" Cincinnati, Fowler, Louisville.
" Benj. Franklin, Casey, St. Louis.
" Hudson, Roussell, Cincinnati.
" Tennessee, Brown, Louisville.
" Harry of the West, Clark, Bayou Sara.
" Patrick Henry, Dorsey, St. Marinsville.
" Virginian, Philips, Donaldsonville.

☞ Le steamer SULTANA, reçoit actuellement du fret pour Mobile et Bend, Grand Gulf, Rodney et Natchez et partira incessamment de l'entrepôt de la rue du Canal, du manche moitié 11 du courant. Pour fret ou passage s'adresser à L. V. HUBBARD & Co.
19 janv 9, Tchoupitoulas

☞ M. D. FALLER, est arrêté à s'adresser chez les entrepôts pour recevoir 5 caisses de marchandises à lui adressées à Albaniens.
10 janv BUDDECKE, WOODS & Co 90, Tchoupitoulas

☞ Le navire LEODES, de Marseille, commencera son déchargement demain, au devant du rudeau, Tchoupitoulas Manufacture. Les consignataires sont invités à venir retirer leurs marchandises sur le levée; toutes celles qui seront encore sur ce rudeau dans les jours suivants seront exposées dans les magasins de la Douane.
T. & s. TUBY & BOURET.
10 jan 70 c comp

AVIS.

L'ECHO des FEUILLETONS,

Journal Littéraire,

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Le Feuilleton occupe de nos jours une place immense dans la littérature, depuis que les auteurs de plus grand talent y publient leurs œuvres. Le Journal a seul donné une influence que personne ne peut nier; mais le Feuilleton y règne en maître, et exerce un ascendant sur la politique très sérieuse pour l'esprit et le goût de l'auditeur. Ce journal qui ne lui que commencer sa publication, sous la direction de M. Delorme, directeur à New-York, représentant M. Duflilles et Dulcor dans toute l'Amérique, a obtenu un succès très rapide dans toute ville, Philadelphie, Baltimore, Cincinnati, Pittsburgh et autres villes d'Amérique. L'Echo des Feuilletons, indigé par les journaux de la Louisiane et de l'Amérique, publie: MM. de Balzac, J. Janin, R. Berthand, H. Ayeard, A. Dumas, E. Gaimet, E. Sue, Roger, F. Soulié, C. Nodier, G. Sand, etc., et ces chefs-d'œuvres ne s'élèvent, sans les pères de famille pourront ils sans danger en confier la lecture à leurs enfans, qui, entraînés par les intéressans dénoûments, finissent sans s'en mettre de rapides progrès dans la langue française.

Chaque numéro contient un grand d'une délicieuse gravure en acier, tout ce qu'il est possible de faire de plus parfait. Pendant l'été, les jeunes femmes trouvent un plaisir en joli ouvrage sous les arbres de leur parc; en hiver il sera trouvé au coin du bonheur et au coin du feu.

Lorsque les douze numéros de l'année seront réunis, ils formeront un très beau volume d'environ 1200 pages, comprenant le matière de 12 volumes in-8o ordinaire. On souscrit en conséquence, à la Rue de Chaque année, avec la modicité bienfaisante, le table des matières et une couverture imprimée.

Les volumes pour les trois premières années sont déjà en vente. On les trouvera chez M De la Place, directeur de l'Echo de la Louisiane, demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans.

Conditions de l'abonnement :—$2 50 sans gravures.
$3 avec gravures.

On ne s'abonne pas à moins d'un an. 10 janv

Un débarquement du navire Lorder, venant de Marseille, est à vendre par le soussigné :

75 barriques Vin (Bordeaux),
50 demi barriques Vin do.
100 paquets Huile en demi-bouteilles (Paguiol),
20 caisses Liqueurs assorties et Abysinthe,
25 caisses Sardines,
15 caisses Eau de Fleur d'Orange,
400,000 Bouchons en sacs et bottes.
VINCENT AICARD,
10 janv—3 42, Vieille Levée.

NAPOLEON HOTEL,

A Pittsburg, Place du Marché.

D. ECKENSER a l'honneur d'informer Messieurs les voyageurs, qu'il vient d'ouvrir à Pittsburg un hôtel sur les meilleurs pied, et qu'il possède de grands et petits appartements et le meilleur vin, à un prix modéré. La table sera toujours approvisionnée de mets variés. Les voitures pour le service.
10 janv—2m—10c

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

Un fusil de chasse très bon marché, neuf à Lafayette; un cabriolet double, presque neuf, construit pour l'abbaye, plusieurs à Jean Bédard, rue à côté de la Prairie. Un chien fort.
13 janv—3

PAR LE REGISTER.

VENTES PAR LE REGISTER DEPUIS LE 1 JANVIER.

Propriété de Calista Canbette, h. c. 2.

Vendue le 1 décembre 1843, à M. Jean Damens, demeurant à Paris, pour la somme de 1844, à M. Jean Damens, demeurant à Paris, pour la somme et prix de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 décembre 1843, et du 6 décembre 1843, 6 ses vente, pour la somme de 3 composition de Calista Canbette, h. c. 1, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, de 1 pied de front, mesurant quarante-huit pieds de profondeur de Congrès, sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur entre les rues Camp et Carondelet, et deux autres lots de terre contigus de 1 pied de front, mesurant quarante-huit pieds de profondeur, désignés par le numéro trois de 1 pied de front, mesurant quarante-huit pieds de profondeur, désignés par le numéro trois de Pilet No. 1, et un plan fait par Joseph Pilié.

2o. Un lot de terre situé dans le faubourg inférieur, faubourg Washington, désignés sous le No. vingt de Pilet No. quatorze, conformément à un plan dressé le 10 mars 1843, par Joseph Pilié, déposé en l'étude de Félix de Armas; lesdit lot de terre ayant, mesure américaine, trente pieds de front sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, entre deux lignes de profondeur, lignes parallèles; lesdit lot No. quatorze compris entre les rues St Ferdinand, du Port, bornées et le prolongement des rues St Bernard.

3o. Deux lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les numéros trois et quatre de Pilet 67, au plan dudit faubourg, ayant, mesure française, chacun d'eux, trente pieds de face à la rue de Pilet 67, sur quatre pieds de profondeur, mesure contigue l'un à l'autre et entre les rues de la Vente et des Magistrats.

4o. Deux lots de terre situés au faubourg Jackson, en cette province, désignés par les Nos. sept et huit sur un plan particulier fait par L. Burgi, le 6 mars 1840, mesurant chacun trente pieds de front sur quarante pieds de profondeur, Cavillier, mesure publiée, le 11 mars 1843. Lesquels lots contigus l'un à l'autre, mesurant chacun soixante pieds de front sur quatre pieds de profondeur, bornés du côté de la rue Alexandre par la rue de Nassau, et du côté de la rue Napoléon par la rue de Pilé du dudit plan. Ces deux lots sont partie de Pilet No. trente-sept du faubourg Jackson.

5o. Un lot de terre situé au faubourg Jackson, désigné par le No 78, sur un plan fait par J. N Depouilly, déposé en l'étude de J. Cavillier, not. pub., lesdit lot rendu par les rues Bernadotte, de Pilé et Grande, mesurant trente pieds de front sur quatre pieds de profondeur, lesdits lots composés de six lots de terre désignés par les Nos. de Lots Six, et mesurant ou pied anglais, savoir : Lots Six, trois, quatre et cinq, trente pieds de front sur quatre pieds de profondeur, et lesdits lots No. Quinze et Seize, mesurant chacun trente pieds de front sur quatre pieds de profondeur, et lesdits lots No. Quinze et Seize